

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

---

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 1120 Rect.

Cet amendement, mis en distribution sous le n° 1120, a été déclaré irrecevable en application de l'article 89 du Règlement.